

Trop de spams ? De pubs ?

Les mails, ce fabuleux outil qui nous relie au monde aujourd'hui bien plus que notre chère lettre et son timbre. Ecologique, rapide (en théorie), sans limite mais aussi indésirables, polluants, trop nombreux, voilà les deux versants des courriels. Chacun de nous reçoit tous les jours de nombreuses pubs ou mails qu'il n'a jamais sollicités, c'est insupportable non ?

Avant d'aller plus loin, faisons un petit point vocabulaire :

- Mail = courriel, courrier électronique, mël
- Spams = courrier indésirable, pourriels, indésirables, hameçonnage
- FAI = Fournisseur d'Accès Internet

Après ces quelques mots de préambule, entrons dans le vif du sujet et essayons de trouver des clés.

Attention Solid'Info ne peut être tenu responsable en cas de dommage, si vous ne savez pas ou craignez une erreur, ne tentez rien !

➤ D'où viennent-ils ? :

Pour expliquer d'où ils viennent il faut commencer par expliquer comment ça fonctionne. Dans les grandes lignes il y a 3 acteurs principaux : VOUS → INTERNET → LES FORMULAIRES et gravitent autour des centaines d'acteurs qui font voyager votre adresse plus que vous ne l'imaginez. En effet, outre une entreprise, un réseau social peut avoir de nombreux partenaires, lesquels seront intéressés par vos données.

Il y a mille et une façons pour que votre adresse mail se retrouve dans les mains d'un spammeur. Je ne vais pas toutes les énumérer et je m'attarderai sur les plus « responsables » à savoir les formulaires « papiers », le piratage et les inscriptions en ligne.

- Les formulaires « papiers » :

Il faut entendre ici tous les contrats, carte de fidélité et autres souscriptions que vous pouvez faire chez un commerçant, entreprises ou autre.

Avez-vous déjà entendu un commerçant qui vous propose sa carte de fidélité et à qui vous avez donné votre adresse mail vous demandez si vous acceptiez de recevoir des offres par mail ? Avez-vous déjà entendu votre assurance, votre mutuelle faire de même ?

Majoritairement vous me répondez non et c'est ainsi que vous avez là le premier distributeur de spams et de pubs régulières dans votre boîte mail.

- Le piratage :

Que ce soit votre ordinateur (ou tout terminal vous permettant d'accéder à vos mails) ou celui d'un de vos contacts, si piratage il y a c'est une porte ouverte pour la multiplication des mails frauduleux ou indésirables. En effet lorsqu'une infection a lieu elle peut dans certains cas permettre à quelqu'un d'accéder à votre carnet d'adresse, donc de récupérer toutes les adresses et ainsi pouvoir les insérer dans une boucle de courriels intempestifs.

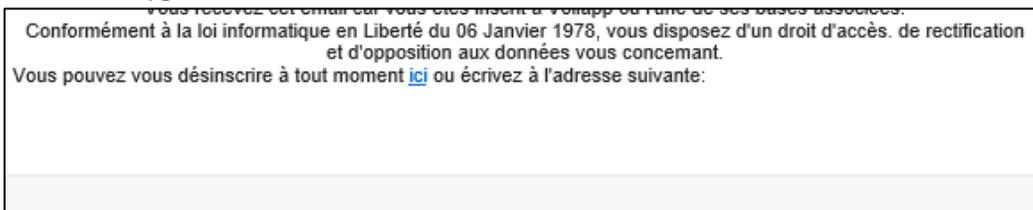
- Les inscriptions en ligne :

S'agissant des inscriptions en ligne, c'est assez similaire au principe des formulaires « papiers ». En acceptant les conditions d'utilisations, en vous inscrivant pour un jeu par exemple, en signant une pétition etc. etc. vous acceptez aussi de recevoir diverses offres promotionnelles du site en question et de ses partenaires.

➤ Comment les diminuer ?

Arrêter Internet ? Supprimer votre adresse mail ? C'est peut-être un peu radical me direz-vous ! Il n'y a pas de miracle, il va vous falloir de la patience, surtout si vous en recevez beaucoup. Et il est important de coupler les deux solutions proposées ci-dessous :

- Vérifier ou faire vérifier que votre ordinateur n'est pas infecté. Si oui il faudra bien évidemment procéder à une désinfection et un nettoyage. Je vous conseille également de prévenir vos contacts qu'un piratage a été possible de votre part ou de la leur afin de limiter la prolifération (cf. les multi acteurs énoncés précédemment)
- Vous désabonnez de ces listes de diffusion ! Il n'y a pas de secrets, les entreprises ne s'arrêteront pas d'elles-mêmes, c'est donc à vous d'agir. Quel que soit l'application ou logiciel, si un mail vous semble indésirable, déclarez le indésirable cela permet aussi à votre FAI de faire un travail en amont. Ensuite il va falloir scruter le mail et trouver ce type de clé « miracle » :



Dans la majorité des cas et d'autant plus depuis la mise en œuvre du décret du 25 Mai 2018 relatif au RGPD, ces liens vous conduiront soit vers une confirmation à apporter sur votre volonté de suppression soit directement sur un message attestant de la prise en compte. A noter qu'il peut y avoir parfois un délai entre votre action et la mise en place de celle-ci.

NB : J'ajouterai également eu égard aux réseaux sociaux qu'il est indispensable de supprimer les applications dont vous ne vous servez plus.

➤ Comment anticiper ?

Le seul acteur capable d'anticiper c'est **VOUS**...

La première chose à faire, c'est fastidieux je vous l'accorde, c'est de lire les petites lignes dès que vous signez quelque chose. Théoriquement il doit y avoir une case à cocher ou décocher relative à votre accord ou non à ce que vos coordonnées soit utilisées pour vous envoyer des offres ou autres promotions, newsletters du sujet du contrat et de ses partenaires. Si c'est absent, vous pouvez le signifier à la personne que vous ne souhaitez pas cela. Cela s'applique également sur internet.

La seconde est évidemment de tenir votre pc à jour et sécurisé. De même il est indispensable de bien configurer toutes les notifications des sites et applications, vous pouvez choisir ce que vous voulez recevoir.

 **A noter que ce n'est pas infallible, le spam est indissociable de l'utilisation d'une adresse mail mais on peut le réduire ! Enfin ce petit tutoriel explicatif est aussi applicable dans sa quasi majorité aux appels intempestifs que vous pouvez recevoir.**